



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 février 2020

DATE DE CONVOCATION
07 février 2020

L'an deux mil vingt, le 27 février 2020 à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hubert SAUVAIN, Président.

Étaient présents :

MM. Hubert SAUVAIN, Vincent DANCOURT (pouvoir de M. Cyril BULOT), Luc JOLIET (pouvoir de M. Daniel BAUCHET), Jean-Emmanuel ROLLIN, Daniel BAUDRON, Gérard TREMOULET (pouvoir de Mme Nicole DARMIGNY), Mmes Ghislaine POIVRE, Nathalie ANDRÉOLETTI (pouvoir de Mme Francine COTTIN), M. Serge BENOIT (suppléant de M. Nicolas ROYER), Mmes Catherine BERTET (arrivée à 18h45), Élisabeth BESSIÈRE (arrivée à 19h30), Nathalie BONNET, MM. Jean-Paul BONY (pouvoir de Mme Patricia GRAPPE), Gilles BRACHOTTE (pouvoir de Mme Françoise JACQUES), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Michel AIMEUR), MM. Daniel CHETTA, Vincent CROUZIER, Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jacky Pillot), Laurent FAIVRE (départ 19h00), Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, MM. Bernard GEVREY (départ 19h00), Georges GROSSEL, Jean-Claude GUIBLAIN, Paul JEANNERET, Pascal MARTEAU, Jean MATHÉ, Guy MORELLE (pouvoir de Mme Catherine LANTERNE), Mme Monique PINGET, M. Jacques PROST, Mme Liliane ROUSSELET, MM. Daniel SAUVAIN, Daniel SUTY.

Étaient Absents/excusés :

MM. Michel AIMEUR (pouvoir à Mme Sylvie CHATRUSSE), Daniel BAUCHET (pouvoir à M. Luc JOLIET), François BIGEARD, Cyril BULOT (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), Mmes Francine COTTIN (pouvoir à Mme Nathalie ANDRÉOLETTI), Nicole DARMIGNY (pouvoir à M. Gérard TREMOULET), Monique DEFOORT, Isabelle DI GIOVANNI, Céline GOMES DA SILVA, Patricia GRAPPE (pouvoir à M Jean-Paul BONY), Françoise JACQUES (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Catherine LANTERNE (pouvoir à M. Guy MORELLE), MM. Jacky LAPIERRE, Michel MANGOLD, Jacky PILLOT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Nicolas ROYER.

Secrétaire de séance :

M. Jean-Emmanuel ROLLIN.

27/02/2020/07

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	48
PRÉSENTS :	31
VOTANTS :	40

Objet : Tarifs pour le voyage séniors 2020 à MEJANNES-LE-CAP

Le voyage Séniors 2020 organisé par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD), se déroulera du 25 septembre au 02 octobre 2020 à MEJANNES-LE-CLAP dans le Gard.

Le séjour pourra accueillir 50 participants encadrés par une animatrice et deux bénévoles retraités.

Les objectifs du séjour sont de permettre aux personnes retraitées isolées, dont les plus fragiles (isolement social et mobilité) de renouer des liens sociaux et de profiter d'un séjour accompagné.

Un conventionnement avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) permet de réduire le coût pour les personnes ayant des ressources modestes. L'ANCV participera à hauteur de 160,00 € par personne pour 30 participants.

Par rapport à 2019, les tarifs 2020 sont en baisse de 70 € par personne en raison de frais de transports plus réduits du fait d'un trajet plus court.

	Coût en chambre double	Coût
Prestation séjour	385 €	462 €
Taxe de séjour		4,90 €
Assurance annulation		9,10 €
Transport		89 €
Charges salariales		20 €
Participation sans aide ANCV	508 €	585 €
Participation avec aide ANCV	348 €	425 €

Les personnes candidates se préinscrivent et complètent une grille leur attribuant un nombre de points permettant de prioriser les participants selon les critères suivants :

- Personne seule : 30 points,
- Personne n'ayant jamais participé aux voyages séniors organisés par la CCPD : 20 points,
- Personne participant aux ateliers hebdomadaires organisés au sein du CSPD : 10 points.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'organisation du séjour Séniors 2020, sur la période du 25 septembre au 02 octobre 2020 à MEJANNES LE CLAP dans le Gard,
- **VALIDE** les tarifs du séjour séniors 2020,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



Pour extrait conforme,
 POUR LE PRÉSIDENT
 ET PAR DÉLÉGATION
 LE (LA) VICE-PRÉSIDENT(E)

Hubert SAUVAIN

Président de la Communauté de Communes de la
 Plaine Dijonnaise
 Maire de ROUVRES-EN-PLAINE